

2026 DPE 25 Subventions (34 700 €) et conventions avec 3 associations participant à la mise en réseau et l'animation de sites de compostage de proximité.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Conformément au plan d'action défini dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Ville de Paris poursuit l'accompagnement des collectifs d'habitants, des équipements publics et des associations, au compostage de proximité des déchets alimentaires. Le compostage de proximité est complémentaire au déploiement des points d'apports volontaires et Trilib' sur l'espace public. Plusieurs dispositifs gratuits sont proposés aux ménages, aux établissements publics et aux associations en fonction du mode de compostage choisi.

A l'échelle des foyers parisiens, des lombricomposteurs individuels sont distribués aux habitants par les Mairies d'arrondissements volontaires, deux fois par an. Les bénéficiaires sont formés à cette pratique de compostage avant chaque remise de matériel. Depuis 2017, plus de 10 000 appareils ont été ainsi distribués. Ces appareils sont également proposés aux écoles dans le cadre d'une collaboration avec le Pôle Enjeux Educatif Contemporain (PEEC) de la DASSCO, qui recense les besoins et organise les formations. Environ 200 écoles ont bénéficié de ce dispositif depuis 2021.

A l'échelle d'une résidence, d'une école ou d'un établissement public, la Ville soutient le compostage collectif en fournissant le matériel, en réalisant des diagnostics de faisabilité, des visites de suivi et des formations de référents de sites. Elle propose un dispositif similaire pour les composteurs de quartiers installés sur l'espace public et gérés par des associations en lien avec les Mairies d'arrondissement. Au total, un peu plus de 1 000 sites de compostage ont pu être pérennisés. Ils sont répartis de la manière suivante : 544 dans des copropriétés, 311 dans des structures éducatives, 100 dans des établissements publics ou institutionnels et 80 composteurs de quartier installés sur l'espace public dans 14 arrondissements. La quantité totale de déchets alimentaires déviés et valorisés par le biais de ces différentes pratiques est estimée à environ 2 000 tonnes par an.

Depuis 2010, le compostage s'est développé massivement mais est désormais un dispositif qui doit s'articuler avec la mise en place des solutions de collecte en apport volontaire des déchets alimentaires. Pour maintenir la mobilisation des

référents et le dynamisme du dispositif, il est essentiel de concentrer les efforts sur la pérennisation des sites lancés. C'est pourquoi la Ville a lancé en 2025 un appel à projet visant à mettre en réseau les référents de sites de compostage, afin qu'ils puissent être soutenus dans leur engagement. Parmi les 5 associations qui avaient été retenues, Zéro Waste Paris, L'Accueilllette du 9^e et Ric Rac ont renouvelé leur demande de soutien financier afin de poursuivre le travail engagé pour animer ces réseaux. Les associations Truillot et Céleste, lauréates également en 2025, reconduiront cette année leurs actions sans financements supplémentaires.

Les principales activités proposées dans ces projets sont des réunions, webinaires, rencontres sur site, lettres d'information qui visent à développer l'entraide, le partage d'idées, de connaissances, de bonnes pratiques et faire émerger des initiatives locales pour renforcer la mobilisation des participants et soutenir les sites en difficulté.

Afin de coordonner les actions de ces réseaux, la DPE, le Réseau Compost Citoyen île-de-France, auquel la Ville adhère, et les associations qui gèrent ces réseaux ont décidé de se réunir une à deux fois par an au sein de la Maison du Jardinage et du Compostage (12^e) pour évaluer l'efficacité des méthodologies utilisées et définir une stratégie avec des lignes communes.

L'Accueilllette du 9^e – Paris Centre, 8^e, 9^e, 10^e, 12^e, 17^e et 18^e arrondissements

L'association est très investie sur le terrain puisqu'elle entretient 13 composteurs de quartier dans 4 arrondissements et anime 5 réseaux d'acteurs du compostage dans 5 arrondissements. Les réseaux Paris centre et 12^e ont été constitués en décembre 2025 et complètent les réseaux des 9^e, 10^e, et 18^e déjà en place. L'association a développé une expertise reconnue dans la mise en réseau des acteurs du compostage, l'animation des sites et la mobilisation des élus locaux sur les sujets de compostage et de végétalisation. Depuis juillet 2025, elle a organisé 21 événements au sein des réseaux et a apporté un soutien précieux auprès des bénévoles dans l'organisation des permanences et la réalisation de petites réparations sur les bacs. Elle vient également en soutien lorsque la Ville organise des expérimentations sur la matière sèche ou pour relayer des événements.

En 2026, l'association entend consolider et enrichir l'animation des 5 réseaux en organisant 5 événements et une assise annuelle pour chacun d'entre eux. Une newsletter trimestrielle viendra compléter les systèmes de communication utilisés (site Web, groupes WhatsApp, courriels ...). Elle souhaite également apporter son soutien sur le projet de signalétique unifiée des composteurs de quartiers, qui a été initié par le réseau Compost 11, faciliter l'accès à la matière sèche locale, développer des solutions adaptées pour l'utilisation du compost produit et expérimenter un nouveau composteur de quartier avec des bacs innovants. Enfin, elle propose de développer de nouveaux réseaux dans les 8^e et 17^e arrondissements.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à L'Accueilllette du 9^e, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 euros pour l'exercice 2026.

Zero Waste Paris - 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e arrondissements

L'association organise des webinaires, des formations et des ateliers sur le terrain, en présence des référents et des bénévoles, afin de redynamiser les sites de compostage en difficulté et de faire monter en compétences les gestionnaires de sites. Un volet « jardinage » est réalisé en collaboration avec l'association « Jardins et Compagnie » dans le cadre de rencontres thématiques qui invitent au partage d'expériences et de bonnes pratiques. L'objectif est de renforcer l'engagement des gestionnaires de site et leur permettre d'exprimer leurs difficultés, leurs réussites et leurs besoins. Le projet s'adresse prioritairement aux référents de sites mais également aux associations et sites institutionnels impliqués dans le compostage de proximité. L'ensemble des événements menés depuis novembre 2025 ont rassemblé 133 participants.

Pour 2026 l'association propose de poursuivre les actions d'animation de réseaux initiées en 2025 afin d'augmenter la participation et élargir à d'autres acteurs locaux. Elle prévoit 8 nouveaux ateliers sur des sites de compostage, 2 formations et 4 événements « réseau ».

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Zero Waste Paris, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 700 euros pour l'exercice 2026.

Ric Rac – 19^e arrondissement

En 2025 l'association a initié la mise en réseau des acteurs locaux impliqués dans le compostage, les jardins partagés et l'agriculture urbaine. Elle a été très active sur le terrain, pour gérer les composteurs installés à « Métropole 19 », rue Radiguet et à l'épicerie solidaire « La courte échelle », rue de l'Ourcq, mais également pour soutenir les sites en difficulté ou mener des actions de sensibilisation sur le compostage, le gaspillage alimentaire et la propreté. Les animations ont été réalisées en pied d'immeuble dans les quartiers Pont de Flandre, Flandre Aubervilliers et Rosa Parks. Enfin, l'association poursuit le travail sur l'ergonomie des bacs de compostage pour les rendre accessibles à tous.

Pour 2026, l'association prévoit d'organiser 4 rencontres annuelles à destination du réseau d'acteurs locaux du compostage et du jardinage, 11 ateliers compostage et « anti-gaspi » lors des réunions publiques des Conseils de quartier, 12 événements pour sensibiliser en pied d'immeuble.

Pour ce projet l'association a déjà bénéficié en 2026 d'un soutien de 2000 € de la DDCT (2026 DDCT 13). En complément, je vous propose d'attribuer à Ric Rac, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 euros pour l'exercice 2026.

Dans ce contexte, je vous propose d'attribuer les subventions à ces 3 associations, pour un montant total de 34 700 euros, et vous prie de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions jointes à la présente délibération. Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement 2026 de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris